

PROGRAMME DE FORMATION :

« Chef de service (SSIAP 3) » MODULE COMPLEMENTAIRE Formation des chefs de service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

(Arrêté du 22 décembre 2008 portant modification de l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent)

Programme de la formation :

✓ La sécurité incendie et les bâtiments

- Etudes de plans

✓ Gestion des risques

- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

✓ Le management de l'équipe de sécurité

- Notions de droit du travail
- Notions de droit civil et pénal

✓ Le budget du service sécurité

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance

- Programme détaillé pages suivantes -

Encadrement : Formateur de qualification SSIAP 3
(Monsieur François BUREL et/ou Madame Anne LAURENS LEPINAY)

Nombre de stagiaires : 6 à 10 stagiaires maximum

Outils pédagogiques et techniques :

Salle de formation équipée, cours sur vidéo projecteur, supports pédagogiques papier, Documentations spécifiques
Matériels informatiques dont logiciel adapté à la création d'un planning (tableur)

Matériels spécifiques (liste non exhaustive) :

- Plans, règlement de sécurité dans les ERP.
- Extincteurs, Robinet d'incendie armé
- ...

Recyclages :

- Recyclage tous les 3 ans.
- Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

Objectifs pédagogiques : Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours afin d'être capable :
- de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie,
- de manager un service de sécurité,
- de conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie,
- de participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux,
- d'assurer la correspondance avec les commissions de sécurité,
- d'effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien..
Préparer le stagiaire au passage et à l'obtention du diplôme SSIAP3 délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Publics concernés et pré requis (Annexe VI de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 7 mai 2014):

Public :

Titulaire du PRV 2 ou du Brevet de Etre titulaire Prévention ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 de l'arrêté du 2 mai 2005

Pré requis

- Etre titulaire de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou de PSC1 acquis depuis moins de 2 ans OU être titulaire d'un CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
- Pouvoir justifier de 3 ans d'expérience de la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie (attesté par l'employeur ou le contrat de travail) ou être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

Évaluation des connaissances :

Epreuve écrite 1: (40 mn) : QCM de validation des connaissances (40 questions)

Epreuve écrite 2 (2h30 mn) : Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1re catégorie ou 2e catégorie

Epreuve orale : (15 mn par stagiaire) : Jury.

Sanction de la formation :

- Attestation de formation complémentaire et diplôme SSIAP 2 par équivalence - durée de validité 3 ans

En cas d'échec à une des épreuves, le candidat à un an pour repasser l'épreuve à laquelle il a échoué, sans suivre de nouveau la formation. Passé ce délai, une formation complète devra être à nouveau suivie avant de se représenter à un examen

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION COMPLEMENTAIRE « SSIAP3 »

Formateurs M. François BUREL ou Mme Anne LAURENS LEPINAY – Qualification SSIAP 3

		Savoirs Durée	Séquences Durée	Modules Durée
La sécurité incendie et les bâtiments		7h00		
Outils d'analyse			7h00	
Thème	Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant			
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le CL.I.C.D.V.C.R.E.M ✓ La notice technique de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> – présentation générale du projet – consistance des travaux – incidence éventuelle sur le classement initial ✓ La notice descriptive proprement dite comportant: <ul style="list-style-type: none"> – nature des aménagements et matériaux utilisés – renseignements concernant les dégagements – renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, etc.) – renseignements relatifs aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction.) ✓ La notice technique d'accessibilité 			7h00
Gestion des risques		11h00		
Séquence : Réalisation des travaux de sécurité			4h00	
Thème	Etre capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux.			
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation de réunions préliminaires ✓ Rédaction d'un plan directeur (contraintes - délais...) ✓ Participer aux réunions de chantier (suivi des prescriptions - respect planning) ✓ Procès-verbal de réception des travaux et livraison des locaux ✓ Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente 			4h00
Remarque	<i>Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service sécurité incendie</i>			
Séquence : Documents administratifs			7h00	
Thème	Connaître et mettre à jour les documents administratifs			
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les obligations en matière d'affichage ✓ Elaboration des cahiers de consignes ✓ Le permis de feu (GN 13) ✓ Suivi et planification des contrôles réglementaires ✓ Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.) 			3h00
Application	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse critique de documents existants ✓ Elaboration de consignes ✓ Rédaction d'un plan de prévention. 			4h00
Remarque	<i>Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service sécurité incendie</i>			
Le management de l'équipe de sécurité		8h00		
Séquence : Notions de droit du travail			8h00	
Thème	Le code du travail.			
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les différents contrats de travail ✓ L'accident du travail ✓ L'accident du trajet ✓ Les maladies professionnelles ✓ La déclaration d'accident du travail 60 -3682 ✓ L'attestation de salaire 60 - 3951 ✓ La feuille d'accident du travail 11383 -01 ✓ L'analyse de l'accident : "élaborer un arbre des causes" ✓ Le CHSCT .../... 			

ODI FORMATION - Bât. Diamant 4 - 61, Route Jean Briaud - 33700 MERIGNAC

Tel : 05 56 18 55 19 - contact@odi-formation.fr

*Déclaration d'activité enregistrée sous le n°72 33 08326 33 auprès du préfet de la région Aquitaine
SARL au Capital de 7000 € - SIRET 53104406300026- Code NAF 8559A.*

	Savoirs <i>Durée</i>	Séquences <i>Durée</i>	Modules <i>Durée</i>
FORMATION COMPLEMENTAIRE : CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE (suite)			
Le management de l'équipe de sécurité (suite) 8h00			
Séquence : Notions de droit du travail (suite)		4h00	
Contenu (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les institutions représentatives du personnel : <ul style="list-style-type: none"> * Les délégués du personnel * Les délégués syndicaux ✓ La procédure de licenciement : <ul style="list-style-type: none"> * L'entretien préalable * Le préavis ✓ Les négociations ✓ Le conseil des prud'hommes: <ul style="list-style-type: none"> * Sa composition ; * Ses missions ✓ Les conventions collectives de branche 		4h00
Remarque	<i>Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique</i>		
Séquence : Notions de droit civil et pénal		4h00	
Thème	Les codes civil et pénal.		
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La délégation de pouvoir et la délégation de signature ✓ La responsabilité civile et la responsabilité pénale ✓ Le délit de mise en danger d'autrui 		4h00
Remarque	<i>Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique</i>		
Le budget du service sécurité 8h00			
Séquence : Suivi budgétaire du service		3h00	
Thème	Réalisation des budgets.		
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Budget prévisionnel ✓ Budget d'exécution ✓ Plan du budget ✓ Suivi des dépenses 		2h00
Application	Elaboration d'un budget de fonctionnement chiffré		1h00
Séquence 2 : Fonction achat		3h00	
Thème	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Savoir procéder à des achats courants ✓ Procéder à la passation de marchés. 		
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Forme et documents : ✓ Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié ✓ Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières ✓ Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement ✓ Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres 		2h00
Application	Elaboration d'un cahier de clauses techniques particulières		1h00
Séquence 3 : Fonction maintenance		2h00	
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité		
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contextes des obligations réglementaires ✓ Aspects juridiques : ✓ Les contrats avec obligation de moyens ✓ Les contrats avec obligation de résultat ✓ Différents types de contrats : ✓ Le contrat de types "prédictifs" ✓ Le contrat de types "préventifs" ✓ Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs" ✓ Normalisation 		1h30
Application	Analyse critique et appréciation d'un rapport "coût-efficacité-service" d'un contrat		0h30